

Concours photo 2024

«En symbiose avec l'eau»

Mesdames, messieurs,

Dans le cadre du parcours d'art sur le Chemin Buissonnier, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Forêt de Brocéliande (CPIE) propose un concours photo ouvert aux photographes amateurs et professionnels de tout âge sur le thème « En symbiose avec l'eau »

Ce concours est ouvert à tous.

Comment participer ?

Après avoir pris connaissance du règlement du concours ci-joint, chaque participant propose une photo autour du thème donné. Le concours est ouvert jusqu'au **21 avril**

Votre photo peut être envoyée :

- via le formulaire en ligne : <https://forms.gle/JQ4LaDkPy6z19Wsh8>

Ce formulaire nous permet de récolter vos informations et votre photo en un clic.

Si vous rencontrez un problème, il est aussi possible d'envoyer votre participation :

- Au format numérique, portrait ou paysage, taille du fichier à 300 dpi minimum
- Par voie électronique à l'adresse suivante : louis.david@cpie-broceliande.fr

Elle doit être nommée selon le modèle suivant : Prénom-NOM_CB.jpg

Merci de mentionner les informations suivantes : NOM, Prénom, âge, adresse et numéro de téléphone du candidat dans le corps du mail le cas échéant.

Présélection dans la semaine du 21 au 28 avril 2025

La présélection sera faite par un jury composé de professionnels et amateurs, qui se réunira pour sélectionner les photos rentrant dans le thème imposé.

Sélection finale le 1^{er} mai

La sélection finale sera faite par le public : nous ferons appel aux votes sur le Marché du Terroir et de l'Artisanat le 1^{er} mai pour retenir les gagnants.

Les gagnants

Les photos des 10 gagnants seront tirées et exposées autour de la zone humide de Concoret pendant l'Exposition « Parcours d'art sur le Chemin Buissonnier », 12^{ème} édition, à partir du 21 juin pour toute la saison estivale.

L'inscription des participants implique l'acceptation du règlement joint.

→ **Ce concours est gratuit, cependant sa bonne réalisation a un coût ! Ainsi nous lançons un appel au don pour soutenir le projet.**

Si vous souhaitez nous soutenir, vous pouvez nous adresser un règlement à adresser à l'ordre du CPIE Forêt de Brocéliande ou visiter notre page dédiée :

<https://www.helloasso.com/associations/cpie-foret-de-broceliande>

(Onglet « Faire un don »)

Notre association est reconnue d'intérêt général. Pour tout don, nous pouvons vous fournir un reçu fiscal, permettant de déduire de vos impôts 66% du don. Par exemple, un don de 100 € vous coûterait en réalité 33 €.

Les organisateurs se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

En espérant votre participation,

Cordialement,

Charlène et Louis

CPIE Forêt de Brocéliande
Place du Pâtis Vert – 56430 Concoret
Tél. 02 97 22 74 62
charlene.briard@cpie-broceliande.fr
louis.david@cpie-broceliande.fr

